

PREFECTURE REGION ILE DE FRANCE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°IDF-037-2016-10

PUBLIÉ LE 28 OCTOBRE 2016

Sommaire

Direction interrégionale des douanes d'Ile-de-France

IDF-2016-10-24-030 - Arrêté portant subdélégation de la signature du directeur interrégional des douanes d'Ile-de-France en matière d'ordonnancement secondaire (4 pages)

Page 3

Direction interrégionale des douanes d'Ile-de-France

IDF-2016-10-24-030

Arrêté portant subdélégation de la signature du directeur interrégional des douanes d'Ile-de-France en matière d'ordonnancement secondaire



PREFECTURE DE LA REGION D'ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ

portant subdélégation de la signature du directeur interrégional des douanes d'Île-de-France en matière d'ordonnancement secondaire

- VU la loi organique n°2001-692 du 1er août 2001 modifiée relative aux lois de finances,
- VU le code des marchés publics,
- VU la loi n°68-1250 du 31 décembre 1968 modifiée relative à la prescription des créances sur l'État, les départements, les communes et les établissements publics,
- VU la loi n°72-619 du 5 juillet 1972 portant création et organisation des régions, notamment son article 21-1,
- VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, et notamment son article 34,
- VU le décret n°82-632 du 21 juillet 1982 pris en application de l'article 3 du décret n°82-389 du 10 mai 1982 et de l'article 3 du décret n°82-390 du 10 mai 1982 relatif aux pouvoirs des préfets sur les services fiscaux, les services douaniers et les laboratoires régionaux,
- VU le décret n°98-81 du 11 février 1998 modifié,
- VU le décret n°99-89 du 8 février 1999 pris pour l'application de l'article 3 du décret n°98-81 du 11 février 1998,
- VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,
- VU le décret n°2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat dans la région et les départements d'Île-de-France,
- VU le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
- VU le décret du 5 mars 2015 portant nomination de Monsieur Jean-François CARENCO, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris,
- VU les arrêtés ministériels du 21 décembre 1982 modifiés portant règlement de comptabilité publique pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués du budget du ministère de l'économie et des finances,
- VU l'arrêté en date du 14 mai 2012 portant mutation de Monsieur Philippe GALY en qualité de directeur interrégional des douanes d'Île-de-France,
- VU l'arrêté ministériel du 26 décembre 2013 relatif au cadre de la gestion budgétaire et au contrôle budgétaire des ministères économiques et financiers pris en application de l'article 105 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

5 rue Leblanc – 75911 Paris cedex 15 Téléphone : 01 82 52 40 00 site internet : <u>www.ile-de-france.gouv.fr</u> Allo, service public : 39 39 VU l'arrêté du préfet de région d'Île-de-France, préfet de Paris, n°2015091-0008 du 01 avril 2015 portant délégation de signature à Monsieur Philippe GALY, directeur interrégional des douanes d'Île-de-France, en matière d'ordonnancement secondaire.

ARRÊTE

Article 1er

Dans le cadre de la délégation de signature instituée par l'arrêté susvisé, et en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Philippe GALY, subdélégation de signature est donnée à :

- Monsieur ORGERET Cédric, inspecteur principal de 2^{ème} classe au CSP de Paris,
- Madame Chantal PIERROT, inspectrice régionale de 3^{ème} classe au CSP de Paris,
- Madame Frédérique BATAILLE, inspecteur au CSP de Paris,
- Monsieur Frédéric COCHENNEC, inspecteur au CSP de Paris,
- Monsieur PAYEN Jérémie, inspecteur au CSP de Paris,
- Monsieur Cédric DESBAS, contrôleur principal au CSP de Paris,
- Madame Sandrine DEGAND, contrôleur 2ème classe au CSP de Paris,
- Monsieur Denis FACON, contrôleur du 1^{ére} classe au CSP de Paris,
- Monsieur Patrice MANCEL, contrôleur de 2ème classe au CSP de Paris,
- Monsieur Ludovic GENELOT, agent de constatation principal de 2^{ème} classe DGFIP au CSP de Paris,
- Madame Claire Lise HULIN-PETRA, contrôleuse de 1^{ére} classe au CSP de Paris,
- Madame Patricia KIAVUE, agent de constatation au CSP de Paris,
- Madame Marie-Laure KWIATKOWSKI, contrôleuse de 2^{ème} classe au CSP de Paris,
- Madame Morgane LEROY, contrôleuse de 2ème classe au CSP de Paris,
- Monsieur Hakim MAMMERI, contrôleur de 1^{ére} classe au CSP de Paris
- Monsieur Jacques-Antoine TANGUY, contrôleur de 2^{ème} classe au CSP de Paris,
- Monsieur Julien VITRY, contrôleur de 2ème classe au CSP de Paris,

à l'effet de signer au nom du préfet de la région d'Île-de-France, d'une part, les actes d'ordonnancement secondaire de la direction interrégionale des douanes d'Île-de-France, dépenses et recettes de l'État et, d'autre part, les actes d'ordonnancement secondaire des

services délégants pour lesquels le directeur interrégional a reçu délégation de gestion, dépenses et recettes de l'État.

Article 2

Les agents dont les noms suivent reçoivent, dans le cadre des actes visés à l'article 1^{er}, subdélégation de signature du directeur interrégional afin de constater et/ou certifier le service fait :

- Monsieur ORGERET Cédric, inspecteur principal de 2^{ème} classe au CSP de Paris,
- Madame Chantal PIERROT, inspectrice régionale de 3^{ème} classe au CSP de Paris,
- Madame Frédérique BATAILLE, inspectrice au CSP de Paris,
- Monsieur Vincent CARLINO, contrôleur de 2ème classe au CSP de Paris,
- Monsieur Frédéric COCHENNEC, inspecteur au CSP de Paris,
- Monsieur LAURENS Jérôme, inspecteur au CSP de Paris,
- Monsieur PAYEN Jérémie, inspecteur au CSP de Paris,
- Madame Sandrine DEGAND, contrôleuse de 2ème classe au CSP de Paris,
- Monsieur Cédric DESBAS, contrôleur principal au CSP de Paris,
- Monsieur Francis ERRECARRET, contrôleur de 2^{ème} classe au CSP de Paris,
- Monsieur Denis FACON, contrôleur de 1ère classe au CSP de Paris,
- Monsieur Ludovic GENELOT, agent de constatation principal de 2^{ème} classe DGFIP au CSP de Paris,
- Monsieur Éric HAMYS, contrôleur de 1^{ére} classe au CSP de Paris,
- Madame Claire-Lise HULIN-PETRA, contrôleuse de 1^{ére} classe au CSP de Paris,
- Madame Patricia KIAVUE, agente de constatation au CSP de Paris,
- Madame Marie-Laure KWIATKOWSKI, contrôleuse de 2^{ème} classe au CSP de Paris,
- Madame Morgane LEROY, contrôleuse de 2^{ème} classe au CSP de Paris,
- Monsieur Hakim MAMMERI, contrôleur de 1^{ére} classe au CSP de Paris,
- Monsieur Patrice MANCEL contrôleur de 2ème classe au CSP de Paris,
- Madame Sonia NETOUGILKINE, agente de constatation au CSP de Paris,
- Monsieur Jacques-Antoine TANGUY, contrôleur de 2^{ème} classe au CSP de Paris,
- Monsieur Julien VITRY, contrôleur de 2^{ème} classe au CSP de Paris.

Article 3

L'arrêté de subdélégation de signature n° 2016-09-07-006 du 7 septembre 2016 est abrogé.

Article 4

Le directeur interrégional des douanes d'Île-de-France et les personnes mentionnées aux articles 1 et 2 sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France.

Fait à Paris, le 24 octobre 2016

pour le préfet et par délégation, Le directeur interrégional des douanes d'Île-de-France

Philippe GALY